

VENTES ACTIVES SUR LE DERNIER MARCHÉ AUX VEAUX NAISSANTS



SAINT-FLOUR. Foires et marchés. Le dernier marché aux veaux naissants de Saint-Flour a connu des ventes actives et une tendance à la hausse des différents cours. Ainsi, les veaux mâles croisés charolais se sont négociés de 500 à 625 € ; les veaux montbéliards entre 250 et 320 € et les croisés limousin de 380 à 430 €. Le prochain marché aux veaux naissants aura lieu mardi 16 avril, au marché couvert de la ville basse. Les marchés forains des samedis matins réinvestissent leurs quartiers d'été dès ce samedi 6 avril. On trouvera les différents commerçants place du Palais, place des Agials, place Amarger, place de la Halle, rue de la Collégiale et cour des associations. ■

CONFÉRENCE. Matériaux de l'art. Dans le cadre de la journée européenne des métiers d'art, la salle capitulaire de la cathédrale de Saint-Flour accueille une conférence gratuite, demain vendredi, à 20 heures. Christian Garcelon parlera de « la pierre, le bois, le métal, des matériaux pour une sculpture contemporaine ? ». Entrée libre par le musée de la Haute-Auvergne. ■

Saint-Flour → Vivre sa ville

SOLIDARITÉ ■ Le bilan du premier contrat social (2010-2012) a été dressé et les axes du prochain définis

L'action sociale sur le point de s'élargir

Le contrat nouvelle génération devrait dépasser le simple cadre communal. Seront aussi développés, l'accueil et l'accompagnement de nouvelles populations.

Olivier Rezel

C'est bien connu, on ne change pas une équipe qui gagne. À la lueur du bilan positif du contrat social 2010-2012, la Ville de Saint-Flour entend bien poursuivre le « travail partenarial » entrepris par le comité de pilotage depuis trois ans. « L'idée est de se rassembler pour être plus efficace », a rappelé, la semaine dernière, le maire Pierre Jarlier, aux différents partenaires, publics et privés, engagés dans la démarche. « Cette méthode participative mérite d'être poursuivie avec de nouveaux partenaires et à travers de nouvelles actions », a précisé l'élu.

À l'aube du contrat social deuxième génération, la municipalité et le CCAS (centre communal d'action sociale) ont donc la volonté d'établir une feuille de route qui prolonge le chemin tracé depuis 2010. « Il faut passer de l'un à l'autre sans interruption. Dans le budget de la commune, les apports financiers ont été anticipés », a expliqué le maire de Saint-Flour.

Quatre axes ont été ciblés, donnant lieu à autant de groupes de travail, lesquels sont chargés de rédiger des projets. L'objectif est de valider ces actions dès septembre.



COMITÉ DE PILOTAGE. Les différents partenaires du contrat social ont dressé un bilan positif des actions menées depuis 2010 et se sont projetés vers le prochain contrat.

1 L'expertise sociale. « De main, nous irons sans doute vers une approche intercommunale du contrat social, a reconnu Pierre Jarlier. Il y a une demande forte de populations voisines à laquelle nous n'avons pas été en mesure de répondre car notre compétence était communale. » L'élargissement de cette « démarche sociale », déjà entreprise lors d'actions menées dans le cadre de l'Agenda 21, pourrait aussi conduire le contrat social à intervenir au niveau de la petite enfance. Une réflexion doit être menée sur ce point.

2 L'accueil de nouvelles populations. Ce deuxième axe est lié au précédent. « Il y a une muta-

tion sociale importante, constate le maire de Saint-Flour. Il faut que l'on apporte un soin particulier à l'accueil des nouvelles populations et de celles qui sont le plus en difficulté. » Un public en situation de précarité qu'il faut identifier, localiser et par la suite accompagner. « Pour certains, notre action consistera à leur trouver un logement social, les informer sur ce que l'on propose. Il faudra gommer ces freins dans leur "pratique de la ville" », illustre Patrice Sollier, directeur du CCAS.

3 Insertion sociale et lutte contre les inégalités. L'idée est de continuer à lutter contre les inégalités dans le domaine de la mobilité (financement de per-

mis de conduire), de l'accès à l'emploi (emplois d'avenir) ou du logement. Et de faciliter, par ces dispositifs, l'insertion dans la société.

4 Développer l'offre de services pour les personnes âgées ou en fin d'activité. « Un habitant de Saint-Flour sur trois est à la retraite ou en fin d'activité, note Patrice Sollier. Et on a beaucoup de personnes âgées de 80 ans ou plus qui sont aidées par des personnes proches des 60 ans ou les dépassant. »

Face à ce constat, le contrat social 2013-2015 va donc tenter de trouver des dispositifs pour « aider les aidants ». La création d'un accueil de jour a ainsi été évoquée. ■

EN CHIFFRES

6,5

En 2012, le taux de chômage de l'arrondissement de Saint-Flour était de 6,5 %, contre 6,6 % dans le Cantal et 8,6 % en Auvergne. Celui des jeunes de moins de 25 ans, toujours en 2012, était de 13,5 % (16,9 % dans le Cantal et 16,3 % en Auvergne).

842

La commune de Saint-Flour abrite 842 logements locatifs sociaux, soit près de 30 % de son parc de logements (résidences principales).

256

256 logements privés potentiellement indignes ont été recensés dans la ville, soit 10 % des résidences principales du parc privé.

10

À Saint-Flour, environ 10 % des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 7,8 % au niveau national.

1.000.000

Pour la période 2010-2012, le contrat social a disposé d'un budget de fonctionnement d'1 million d'euros, et d'un budget d'investissement à hauteur de 500.000 €.

8

Huit permis de conduire ont été financés et obtenus par le CCAS dans le cadre de l'appel à projet « 10.000 permis de conduire pour réussir » porté par la Mission locale.

186 foyers sanflorains ont fait leurs courses à l'épicerie sociale

Ce premier contrat social vient de s'achever et a donné de nombreux motifs de satisfaction.

La première action forte a été la création de l'épicerie sociale et solidaire en septembre 2010. Grâce notamment à l'aide des bénévoles des associations, 186 foyers sanflorains - soit environ 500 personnes - ont bénéficié de l'aide alimentaire en 28 mois de fonctionnement. Dix tonnes de denrées ont été distribuées chaque année par l'épicerie « Les Quatre vents ». La naissance d'une antenne Em-



AIDE. Dix tonnes de denrées alimentaires sont distribuées chaque année.

maüs, inaugurée en novembre 2011, a également été l'un des temps forts de ce contrat social. À ce jour, 20 bénévoles locaux ont adhéré en tant qu'« amis » de l'association, laquelle compte cinq compagnons. Toujours dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, 14 contrats aidés ont été signés avec l'État et le Conseil général. Parmi les actions réalisées au niveau de l'habitat, 150.000 € de travaux de mise aux normes thermiques ont été entrepris,

sur les exercices 2010-2012. Deux logements insalubres ont été réhabilités (360.000 € de travaux). Sur le plan de l'offre de services à la personne, une réflexion a été menée pour mettre en place des transports collant davantage à la demande. Un système de transport à la demande devrait notamment voir le jour avant la fin de cette année. Enfin, un centre social municipal a aussi vu le jour en avril 2012. La moitié des familles qui le fréquentent a un quotient familial faible. ■